

avoir une haute influence sur le mouvement des esprits.

Quand les discussions de la liberté de l'enseignement eurent lieu, les discours remarquables de M. de Montalembert, de M. Beugnot, de Mgr. Parisis, de M. Lenormand, etc., se trouvèrent, au bout d'un certain temps, avoir incliné l'opinion publique à des sentiments dont elle était bien éloignée auparavant.

Et faut-il s'en étonner, les armes de l'Eglise sont la prière, la persuasion, et ni l'une ni l'autre nous ont encore manqué cette fois, nous aimons à le croire, et de plus, est venu s'y joindre le sacrifice et le sang des martyrs. Nous pourrions donc même croire que la délivrance est proche. Ah! que le ciel abrège cette épreuve pour le soulagement de ceux qui la souffrent comme pour le salut de ceux qui peuvent y exposer et y perdre les biens éternels.

Lecture de M. Rameau :

LA RACE FRANÇAISE EN AMERIQUE.

(Suite et fin. Voir page 330.)

Après ces populations presque toutes sorties du Canada, il nous reste à parler des Louisianais et des Acadiens. Les commencements de la Louisiane ne sont point, vous le savez, étrangers à l'histoire du Canada, et le nom d'une des plus illustres familles de cette cité, celui des Lemoine d'Iberville et de Bienville, est une gloire commune à l'un et à l'autre pays. Depuis lors, d'assez nombreuses immigrations françaises ont concouru à former la population franco-louisianaise, et une masse assez considérable d'Acadiens, qui s'y réfugièrent, de 1764 à 1780, n'a pas peu contribué à son développement. Ces Acadiens se sont même conservés beaucoup plus à l'écart des Américains que le reste des Louisianais, et leurs descendants peuplent presque exclusivement quelques Comtés situés au Sud du Mississipi, notamment ceux des Opelousas et de St. Landry. C'est l'un d'entre eux, M. Thibaudeau, aujourd'hui un des personnages les plus considérables de la Louisiane, qui est le fondateur de Thibaudeauville, la seconde ville de l'Etat.

L'ensemble des Franco-Louisianais peut s'élever aujourd'hui au chiffre de 100,000 habitants, principalement établis dans la ville même de la Nouvelle-Orléans, et dans son voisinage, au Sud du Mississipi et sur les bords de la Rivière Rouge. Il est malheureux que leur développement n'ait jamais pu s'opérer sur la même échelle que le vôtre, fait qui tient à plusieurs causes, dont les plus notables sont l'insalubrité du climat et la grande élévation de la température ; il est remarquable, en effet, que la fécondité de la race européenne diminue sensiblement à mesure que l'on s'approche de l'Equateur. C'est la Louisiane qui présente, après le Canada, la masse de la population française la plus compacte et la plus forte qui soit en Amérique, je regrette donc infiniment de ne pouvoir m'étendre davantage sur sa situation matérielle et morale. Mais les limites trop courtes du temps dont je dispose m'obligent à me restreindre, d'autant plus

que je désire entrer dans quelques détails sur l'autre race Franco-Américaine qui vous touche de plus près, et qui, peut-être, vous est moins connue ; je veux parler des Acadiens, ce peuple si infortuné, si ignoré et si digne d'intérêt.

Je ne puis vous rappeler ici toutes les catastrophes de leur malheureuse et dramatique histoire, ni vous signaler même les diverses et navrantes vicissitudes qui signalèrent leur retour, lorsque, après la paix de 1763, les débris de ce peuple revinrent former de nouveaux établissements autour du pays qu'avaient autrefois défriché leurs aïeux. Une telle entreprise exigerait plusieurs séances, sous peine d'être écourtée, et c'est une de ces tâches qui ne peuvent point être accomplies à moitié.

Je vous rappellerai seulement qu'en 1763, les Acadiens se trouvaient dispersés ; aux Etats-Unis, où ils étaient prisonniers ; en France, où les Anglais en avaient transporté une partie ; au Canada où un grand nombre s'étaient réfugiés ; et, enfin, dans presque toutes les forêts de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, où beaucoup de ces malheureuses familles, échappées aux poursuites des Anglais, se cachaient errantes et misérables, depuis la proscription qui les avait dépouillés. Après la pacification, en 1764, une grande partie de ceux qui étaient aux Etats-Unis, et quelques-uns de ceux qui s'étaient réfugiés au Canada revinrent vers leur patrie, à travers toutes sortes de souffrances et de privations, dans l'espoir d'y recouvrer tout ou partie de leurs anciennes et riches possessions. Ils furent déçus dans cette espérance, leurs terres avaient été données aux miliciens même qui les avaient pillé ; mais s'étant retrouvés ainsi sur leur terre natale, réunis à ceux des Acadiens qui étaient restés errants et cachés dans les bois, ils préférèrent demeurer sur les côtes désertes, où ils étaient ainsi réunis ensemble, que de se disperser de nouveau pour aller au loin, avec beaucoup de fatigues, entreprendre des établissements tout aussi laborieux que ceux qu'ils pouvaient former immédiatement autour d'eux.

Partout où ils se trouvèrent portés, par ce pèlerinage de retour vers leur patrie, ils restèrent ; tout ce qui se trouvait d'Acadiens disséminés dans les forêts, revinrent joindre les nouveaux établissements, chacun à sa portée la plus proche ; telle a été l'origine des divers groupes, parmi lesquels se trouve aujourd'hui dispersée cette population dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et les Iles du Golfe St. Laurent. On en peut compter sept principaux :

Le 1er, au Sud de la Nouvelle-Ecosse, sur la Baie Ste. Marie, et celle de Tousquet.

Le 2e, à 4 lieues d'Halifax, à Chezcook.

Le 3e, qui se partage entre le Sud du Cap Breton et le Nord de la Nouvelle-Ecosse.

Le 4e, au Nord du Cap Breton.

Le 5e, dans l'Isle du Prince Edouard, à St. Jean.